

*Initiatives ministérielles*

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire le gouvernement lorsqu'il dit qu'il va prendre soin d'eux? Que nous réserve l'avenir? Dans quelques mois ou dans un an, le gouvernement pourrait ramener le seuil de récupération des pensions de vieillesse de 50 000 \$ à 40 000 \$, puis à 35 000 \$.

Ce qui importe, c'est de maintenir l'universalité pour faire en sorte que les programmes soient là quand les Canadiens en auront besoin.

Le gouvernement veut réduire le déficit. Il dit que ces changements doivent être apportés parce qu'il dépense trop et qu'il a du mal à résorber le déficit. Il existe des solutions très simples. Un montant entre trois cents et cinq cents millions de dollars n'est pas énorme. Une solution facile serait de frapper d'un impôt juste les 27 milliards de dollars de profits que font les sociétés au Canada sans payer un sou d'impôt. Même aux États-Unis sous Ronald Reagan, on a assujéti les sociétés à un impôt minimal de 10 p. 100.

Si nous le faisons au Canada, cela nous rapporterait 2,7 milliards de dollars, ce qui suffirait non seulement pour financer ce programme qui coûte entre 300 et 500 millions de dollars, mais aussi pour aider à financer un programme de garde d'enfants efficace au Canada.

Si le gouvernement prélevait de justes impôts auprès de tous les Canadiens, surtout chez ceux qui font plus de 100 000 \$ par an, cela contribuerait beaucoup à résorber le déficit et à encourager les Canadiens qui veulent travailler. Malheureusement, à l'heure actuelle, les Canadiens à revenu moyen et les exploitants de petites entreprises qui veulent réussir assument une part inéquitable du fardeau fiscal.

Par le biais du projet de loi dont la Chambre est saisie, le gouvernement voudrait modifier la notion d'universalité. Il s'en prend insidieusement au concept global de l'universalité approuvé par le Parlement depuis très longtemps et certainement par les Canadiens.

Le gouvernement a imposé l'attribution de temps à l'étude de ce projet de loi. En fait, il n'a cessé d'y recourir ainsi qu'à la clôture depuis la convocation de la 34<sup>e</sup> législature. Le gouvernement actuel a proposé plus de motions d'attribution du temps et a imposé la clôture plus souvent en un an que presque tous les autres gouvernements de l'histoire du Canada. Il prétend se montrer prévenant envers la population, écouter les Canadiens et

les consulter, mais ses affirmations ne reflètent pas la réalité.

Il bâillonne les Canadiens et bâillonne les députés qui veulent parler au nom de leurs électeurs, ce qui est tout à fait injuste et répréhensible. Le gouvernement n'écoute pas les Canadiens, ne se préoccupe pas de leur bien-être et n'est sûrement pas généreux.

La CCF et le NPD sont les partis politiques canadiens à l'origine de la plupart des mesures législatives de nature sociale ainsi que des programmes sociaux qui étaient en vigueur au pays avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Pendant cinquante ans, notre parti a lutté à la Chambre et partout au pays pour obtenir ce genre de programmes.

Et en cinq ans, le gouvernement et le Parti progressiste-conservateur les a presque tous anéantis. C'est catastrophique. Le gouvernement a détruit bon nombre des grandes réalisations dont le NPD avait doté notre pays.

Nous avons récemment élu un nouveau chef à la tête de notre parti. Notre chef et tous les députés de notre parti ont du pain sur la planche s'ils veulent rétablir les programmes pour lesquels ils se sont si longtemps battus afin d'en faire profiter la population canadienne.

• (1640)

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest):** Madame la Présidente, un aspect du débat me crée du souci: nous insistons tellement sur la récupération que nous oublions de parler d'autres dispositions du projet de loi qui méritent notre attention, soit les modifications qui causent du tort aux petites entreprises.

Nous n'avons pas le choix. La récupération va tellement à l'encontre des valeurs fondamentales que les Canadiens tiennent pour acquises depuis cinquante ans que les députés sont obligés de s'y opposer fermement et aussi longtemps qu'ils le peuvent. Je trouve déplorable le fait que d'autres mesures importantes et néfastes du projet de loi ne fassent pas l'objet du débat, mais je pense que les députés ne peuvent faire autrement que de continuer à s'élever résolument contre le concept inacceptable de la récupération.

Je tiens à parler de son impact sur les allocations familiales qui déjà remontent à plus de cinquante ans. Elles ont été créées par un gouvernement qui voulait aider les familles, car il savait qu'elles dépensaient des sommes additionnelles pour élever leurs enfants avec un minimum raisonnable de sécurité. Au début, dans bien des cas, elles représentaient la moitié du revenu familial.